

## Vidéos du Grand-Kasaï : pourquoi les militaires se filment-ils ?

Dans les théâtres d'opérations militaires, les soldats se filment. Des vidéos le plus souvent à usage personnel ou tournées au profit des compagnons d'armes. Mais pour les vidéos du Grand Kasaï, des éléments laissent à penser que ces vidéos ont un autre usage...

L'un des premières clefs de compréhension, ce sont les deux vidéos tournées le 12 août 2016 dans l'assaut sanglant contre le chef Kamuina Nsapu. Dans la vidéo dite « professionnelle » (<https://youtu.be/jqxS5y0Ncf8>), le militaire fait un rapport détaillé de la situation. Il s'identifie, précise le lieu où il se trouve et les événements qui s'y sont déroulés. Et il adresse plusieurs messages aux autorités visant à promouvoir son unité ou à obtenir un appui. Dans la vidéo dite « amateur », une vidéo qui avait été diffusée sur les réseaux sociaux, le militaire commente la situation sans précision, sur le mode de la justification. Et il insulte ses adversaires.

Dans l'est du Congo, en 2015 et 2016, des officiers congolais ont montré à RFI des vidéos très similaires. L'objectif de ces vidéos : prouver à l'état-major que les troupes menaient les opérations attendues contre les FDLR, les rebelles hutus rwandais. Chaque unité devait filmer les morts, les blessés et les prisonniers ainsi que les armes saisies à des fins documentaires. Ces officiers disaient avoir le sentiment d'être « *sous surveillance* » de leur hiérarchie qui soupçonnait les militaires de ne pas suivre les consignes. Ces sources militaires congolaises rappelaient que le gouvernement était régulièrement mis en cause par la communauté internationale pour son manque de volonté à mener les opérations.

*« Il faut que le président de la République sache qu'il a ses troupes à Kananga. Parce qu'on lui raconte que nous lui mentons. »* - Extrait d'une vidéo tournée par un militaire dans l'assaut mortel contre le chef Kamuina Nsapu, le 12 août 2016, Kasaï-Central.

Principale différence avec les vidéos de l'Est, celles tournées dans le Grand Kasaï ne montrent ni les blessés, ni les prisonniers. Mais dans la vidéo de Mwanza Lomba, les blessés sont exécutés. Dans la vidéo « amateur », une voix signale les miliciens Kamuina Nsapu qui sont morts et ceux qui ne le sont pas. Dans celle tournée par un civil à Kananga le 27 janvier 2017, la petite fille agonisante demande de l'aide, elle reçoit un coup de pied dans la tête.

Mais certaines de ses vidéos semblent remplir les mêmes critères que les vidéos tournées dans l'Est : localisation, identification, ton formel, volonté documentaire, messages à adresser à la hiérarchie. C'est notamment le cas des vidéos de l'assaut sanglant contre le chef Kamuina Nsapu et de Mwanza Lomba.

Dans la vidéo tournée à Tshimbulu, le 9 février 2017, une voix féminine s'interroge sur le comportement de l'auteur des images. Au milieu des policiers et des militaires, il compte les

morts, filme les corps sous tous les angles. Sur ordre, il passe également en revue les armes, sans faire de commentaires. Dans les cinq autres vidéos tournées par des militaires et auxquelles RFI a eu accès, les soldats passent en revue les corps de la même manière.

« *Étant donné qu'il compte, c'est qu'il est en train de filmer.* »

« *Viens filmer.* »

**Extraits d'une vidéo tournée par un militaire, le 9 février 2017, Tshimbulu. Kasai-Central**

**Tableau 1 : Compilation des vidéos à la disposition de RFI**

<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>RFI a obtenu sept vidéos d'exactions commises par les forces de sécurité congolaises sur une période d'août 2016 à février 2018 dans le Kasai-Central et le Kasai-Oriental.</i></li> <li>• <i>Six des vidéos sont tournées par les forces de sécurité elles-mêmes. Elles démontrent un usage excessif de la force et documentent des massacres d'adeptes du chef Kamuina Nsapu, y compris des enfants et des femmes, le plus souvent désarmés</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ <i>Trois vidéos de l'assaut mortel contre Kamuina Nsapu, le 12 août 2016 dans le Kasai-Central.</i></li> <li>⇒ <i>Exécutions sommaires à Mwamza Lomba, le 21 décembre 2016 dans le Kasai-Oriental.</i></li> <li>⇒ <i>Usage excessif de la force contre des miliciens Kamuina Nsapu, essentiellement des femmes et des enfants, les 4 janvier et 9 février à Tshimbulu dans le Kasai-Central.</i></li> </ul> </li> <li>• <i>La 7<sup>e</sup> vidéo est tournée par un civil le 27 janvier 2017 à Kananga dans le Kasai-Central. Une petite fille, mourante, est interrogée et malmenée par des agents de l'État. Un tiers filme.</i></li> </ul>
---

**Tableau 2 : Comparatif des deux vidéos de l'assaut mortel contre Kamuina Nsapu, le 12 août 2016**

Consulter la vidéo	<b>Vidéo « amateur »</b> Assaut sanglant contre le chef Kamuina Nsapu (1/2) : face aux enfants <a href="https://youtu.be/iKETKFZ5RU8">https://youtu.be/iKETKFZ5RU8</a>	<b>Vidéo « professionnelle »</b> Assaut sanglant contre le chef Kamuina Nsapu (1/2) : rapport de situation <a href="https://youtu.be/jqxS5y0Ncf8">https://youtu.be/jqxS5y0Ncf8</a>
Localisation	Non	« <i>Ici, nous sommes à la bifurcation...</i> »
Identification par le narrateur	Non	« <i>Nous nous comportons en para-commandos de bataillon FARDC, 5<sup>e</sup> brigade opérationnelle.</i> »

Passage en revue des corps	Oui avec insultes envers les victimes	Oui avec commentaires
Ton du discours	Familier	Formel
Volonté d'explication	Justification personnelle	Volonté documentaire
Message à destination d'un tiers	<p>« Toi Kamuina Nsapu, tu extermines les enfants des autres. »</p> <p>« Nous irons chercher les fugitifs, jusque dans leurs maisons. »</p>	<p>« Nous leur montrerons que la force reste à la loi. »</p> <p>« Je demande aux autorités de dépêcher le service de renseignement dans tous les coins du territoire pour que les agents le recherchent. »</p> <p>« Il faut que le président de la République sache qu'il a ses troupes à Kananga. Parce qu'on lui raconte que nous lui mentons. »</p>

- ⇒ La vidéo du corps de Kamuina Nsapu remplit une partie des critères susmentionnés mais les propos dénotent une certaine vulgarité et des insultes à l'égard du chef Jean-Prince Mpandi.
- ⇒ La vidéo de Mwamza Lomba remplit les mêmes critères que la vidéo « formelle » de l'assaut mortel chez Kamuina Nsapu.
- ⇒ Dans la vidéo de Tshimbulu du 4 janvier 2016, le ton est familier, mais les autres critères sont remplis.
- ⇒ Dans la vidéo de Tshimbulu du 9 février 2017, pas de commentaires de la part de l'auteur de la vidéo. Mais un tiers suggère qu'il compte les corps parce qu'il filme. Un autre lui demande de venir filmer. L'auteur de la vidéo passe en revue les corps comme les armes. Ce qui dénote une volonté documentaire.

© Sonia Rolley

